



**EXTENSION DU CAMPUS VERSAILLES :
PLUS DE 6000 M² DÉVELOPPÉS EN FAVEUR DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT
ET DES SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE**



Après l'ouverture d'un premier site pilote de 1 000 m² il y a 5 ans, au sein de la Grande Écurie du Roi du château de Versailles, le Campus Versailles investit de nouveaux espaces dans l'aile de Saint-Cloud du même bâtiment, déployant ainsi 3 000 m² supplémentaires au service de la formation, de la production et de la promotion des métiers de l'artisanat et des savoir-faire d'excellence.

D'un démonstrateur en 2021 lors de son lancement à un établissement de référence aujourd'hui, le Campus Versailles se développe au service d'un projet phare entre transmission des savoir-faire d'excellence et formation des artisans de demain.

De nouvelles offres de formations, à la croisée des besoins du monde économique et des appétences grandissantes d'un large public.

Articulés autour de 5 filières d'excellence (patrimoine bâti, métiers d'arts & design, horticulture & paysage, gastronomie et accueil & tourisme), le Campus Versailles poursuit son ambition de proposer un objet de formation inédit, au service de la réhabilitation et du déploiement des métiers de l'artisanat et du patrimoine comme moteurs d'innovation, de développement des compétences et de création de valeur en France et à l'étranger. Nouveaux ateliers, espaces de formation, résidences d'artisans, espaces événementiels... L'extension du Campus Versailles permettra ainsi d'élargir son offre auprès de l'ensemble de ses publics, répondant à un quadruple défi :

- être un levier économique en accompagnant l'attractivité et confortant la transmission des savoir-faire dans un secteur évalué à 68 Mds d'€ du PIB français¹, au premier plan des locomotives françaises, creusets d'innovations et de la réindustrialisation.

¹ Étude Les éclaireurs, novembre 2024

- être un vecteur d'impact social, pour répondre aux besoins des jeunes et des actifs sur la quête de sens et d'utilité, ainsi qu'aux enjeux de déprises territoriales, de réindustrialisation mais aussi de réinsertion pour des publics en fragilité.
- être un accélérateur de la transition écologique et (ré)apprendre à se sourcer, fabriquer, produire, réparer, distribuer en intégrant des enjeux de ressources, de matériaux et de techniques à chaque étape de l'apprentissage, dans une perspective concrète et créatrice de valeur.
- être un outil d'innovation pédagogique, en proposant des modèles nouveaux, basés sur la pratique, la collaboration, l'accompagnement et l'innovation de contenus, au plus près des besoins du terrain, à toutes les étapes de la vie.

« Cette extension du Campus Versailles marque une nouvelle étape dans notre développement et dans la structuration d'un écosystème unique dédié aux métiers artisanaux, aux métiers d'excellence et aux métiers d'avenir » souligne Armelle Weisman, directrice du Campus Versailles.

Parmi le développement des offres de formation, l'aile de Saint-Cloud hébergera notamment la création d'une nouvelle licence « De la Terre à la Table », co-portée par CY Cergy Paris Université et proposera dans ce cadre un restaurant-école dédié à la gastronomie durable. *« Cette nouvelle phase de développement constitue une opportunité majeure pour renforcer l'offre d'enseignement supérieur dans des secteurs stratégiques et ouvrir de nouvelles perspectives d'excellence académique et professionnelle »* explique Laurent Gatineau, président de CY Cergy Paris Université.

Installé depuis 2021 au cœur de la Grande Écurie du Roi, le Campus Versailles a noué un partenariat unique avec le château de Versailles. *« Le château de Versailles est, depuis sa création il y a 400 ans, un conservatoire vivant des plus grands savoir-faire français. Aujourd'hui, le Campus Versailles prolonge ces missions centenaires en devenant un acteur de référence pour la valorisation, la formation et la transmission. Face à la croissance éprouvée des besoins en compétences dans de nombreux les secteurs du patrimoine et des métiers d'art, l'extension de l'aile Saint-Cloud permettra de changer d'échelle. Un mouvement puissant que le château de Versailles entend accompagner et soutenir à plein »* ajoute Louis-Samuel Berger, administrateur adjoint de l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles.

Pour la Région Ile-de-France, *« l'extension du Campus Versailles répond à une dynamique multiple. Elle permettra de développer des formations post-bac innovantes, d'accompagner les transitions professionnelles et de renforcer les liens entre enseignement supérieur, monde économique et territoires »*.

Révéler l'Intelligence Artisanale.

Partout en France, les entreprises recherchent des compétences qualifiées dans des filières où les besoins de recrutement sont importants. Dans le même temps, les aspirations des jeunes et des adultes en reconversion évoluent vers des métiers porteurs de sens, fondés sur le geste, la création, la technique et l'engagement. Fort de ce constat, le Campus Versailles entend être un lieu où l'on apprend en construisant les compétences nécessaires aux filières d'avenir, un lieu où l'on produit à l'image d'une manufacture apprenante, où les savoir-faire se transmettent par la pratique, au contact des professionnels et des projets réels et un lieu où l'on transmet, contribuant à rendre visibles ces métiers, à valoriser les parcours et à susciter des vocations auprès du grand public.

C'est dans cette perspective qu'à la rentrée 2027, s'inscrivant également dans les nouveaux espaces de l'aile de Saint-Cloud, ouvrira la licence professionnelle CAPMAD (Création Artisanale, Patrimoine et Matériaux Durables : de la matière à l'objet). Ce cursus unique en France permettra aux étudiants d'explorer et d'acquérir les expertises d'une intelligence artisanale d'excellence dans un cursus qui s'articulera entre une première année de découverte, une deuxième année de spécialisation et une troisième année de professionnalisation avec la possibilité de suivre un double cursus de licence et de CAP.

Avec sa proposition pédagogique inédite, le Campus et ses partenaires encouragent l'émergence d'une nouvelle génération d'artisans :

- hautement qualifiés, capables de maîtriser et de transmettre des techniques pluriséculaires et de faire évoluer leurs métiers
- maîtrisant les enjeux climatiques, de santé, le cycle de vie des matériaux, et capables de réhabiliter, réparer, etc.
- capables de manager et d'animer des équipes de publics hétérogènes évoluant dans des univers complexes.

Porté par le château de Versailles, CY Cergy Paris Université, la Région Ile-de-France et l'ensemble des partenaires du Campus, ce projet s'inscrit dans une vision partagée : doter les secteurs de l'artisanat et du patrimoine français d'un outil de formation d'excellence, d'innovation et de développement économique d'envergure internationale. L'extension de l'aile de Saint-Cloud, pour laquelle 14 millions d'euros ont été investis dans la réhabilitation, donnera à cette ambition les moyens de son développement en offrant de nouveaux espaces adaptés aux usages pédagogiques, à l'expérimentation, à la création et à la rencontre entre les différents acteurs de l'écosystème.

ZOOM SUR LE PROJET ARCHITECTURAL

Mené par Philippe Prost, dont l'agence d'architecture éponyme est lauréate du Grand Prix national de l'architecture 2022, le projet de réhabilitation de l'aile de Saint-Cloud propose de révéler le génie du lieu tout en dessinant le futur. Les contours du projet, au service de la transmission des métiers et savoir-faire, de l'histoire des bâtiments et de la recherche face au défi environnemental, permettent au Campus Versailles d'associer le projet architectural à l'ambition de son projet pédagogique et culturel.

« Conserver c'est transformer. Mener ce projet est une occasion formidable d'œuvrer à la transmission des savoir-faire et de l'excellence à la française dans ce lieu unique qu'est la Grande Écurie du Roi du château de Versailles » explique Philippe Prost.

Ce projet offre l'occasion de démontrer la permanence de l'architecture, quand elle a été bâtie avec le souci de sa pérennité et l'emploi de matériaux naturels, tels que la pierre, le bois ou encore l'ardoise. Il offre également la possibilité de démontrer la capacité des bâtiments à être transformés pour accueillir des usages et des programmes variés tout au long de leur vie. Enfin, ce projet illustre les liens qui existent depuis toujours entre patrimoine et création, entre savoir-faire traditionnels et innovations contemporaines.

« Jules Hardouin-Mansart a construit des bâtiments royaux pour y loger des chevaux. Après qu'ils aient abrités l'armée, puis l'administration, il nous revient aujourd'hui la délicate mission d'aménager les écuries pour y installer des ateliers de fabrication et de création, de transmission et d'innovation, d'en faire une vitrine en France comme à l'international » poursuit Philippe Prost.

À la fois simples et exigeants, les principes d'interventions retenus s'articulent autour de 3 piliers :

- **la lisibilité et la réversibilité** des aménagements, pour respecter le patrimoine historique comme pour en assurer la mise en valeur ;
- **la mobilité et la flexibilité**, à travers une conception accordant la priorité à une logique d'éléments assemblés, démontables et remontables, pour assurer la partition de l'espace et sa modification ;
- **l'économie de moyens** comme guide, de la conception du projet à sa mise en œuvre. Un projet dans lequel on ajoute ou l'on retire le moins possible.

Développé dans le respect du *Guide Aménagement et Construction Durable* de la Région, conçu pour les espaces d'enseignement et de recherche, le projet intègre pleinement les enjeux écologiques de demain. Une démarche durable que l'on retrouve notamment dans l'usage de matériaux bio et géo -sourcés chaque fois que cela est possible et une attention particulière portée à la provenance des matériaux neufs.

Une logique vertueuse qui s'illustre également grâce au réemploi. La matière des écuries se préserve en faveur de leviers forts, tels que la réduction de l'impact carbone du secteur de

la construction, la limitation de la quantité de déchets et du prélèvement des ressources naturelles. Ici, l'engagement est double, portant l'alliance d'une démarche écologique et d'un témoignage historique, avec le réemploi de la matière existante comme acte de mémoire. Il s'agit de conserver plus, démolir moins pour transformer mieux.

Le chantier de l'aile de Saint-Cloud est réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du château de Versailles, avec la maîtrise d'œuvre de l'Agence d'Architecture Philippe Prost et de Pierre Bortolussi, Architecte en chef des monuments historiques.



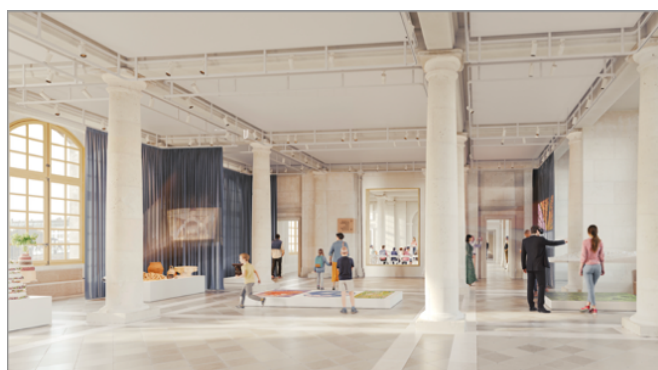
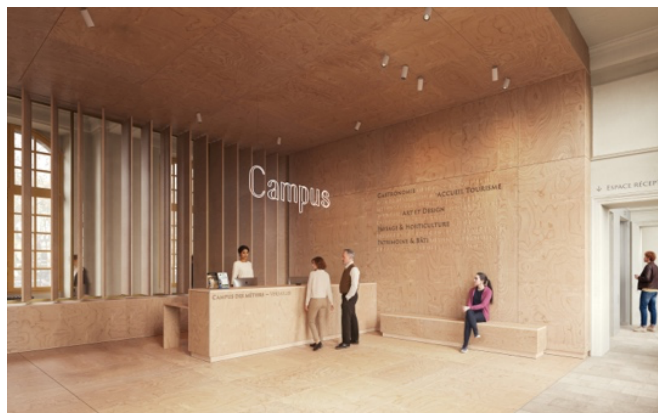
Crédit : Campus Versailles_007 Philippe Prost, architecte / AAPP © adapp - 2026 © Altor Ortiz

Les parquets existants sont, dans la mesure du possible, conservés et rénovés, laissant les stigmates des cloisons existantes déposées. Les radiateurs en fonte sont nettoyés et réemployés sur site. La pierre est quant à elle nettoyée et révélée.

Le projet en perspectives

Crédits : Campus Versailles – Philippe Prost, architecte / AAPP © adagp – 2026 © KDSL

Accueillir, s'informer, apprendre,
se réunir, rencontrer, échanger,
exposer, promouvoir, partager ...
l'espace accueil et la salle de
réception illustrent la
modularité des lieux, entre
lisibilité, réversibilité et flexibilité.



Des châssis vitrés en bois offrent un lien direct
avec les cuisines du restaurant-école *Le Petit
Couvert*, faisant la part belle aux transmissions,
de savoir, de flux, de lumière ...



Lieu inédit, le Campus Versailles répond à 3 objectifs principaux : une mission de formation, une mission de production et une mission de promotion des secteurs du patrimoine et de l'artisanat. Il fédère un large écosystème réunissant l'ensemble des acteurs institutionnels, associatifs, économiques et la communauté éducative et de recherche dans l'ensemble des filières qu'il investit, initiant une dynamique collective au service de l'avenir.

SES PARTENAIRES CO-FONDATEURS



Avec le soutien de :



À propos du Campus Versailles, Artisanat et Patrimoine d'Excellence

Inauguré en 2021 au cœur de la Grande Écurie du château de Versailles, le Campus Versailles est un organisme et un tiers-lieu de formation, de pratiques et d'échanges dédié aux métiers du patrimoine et des artisanats d'excellence. Association publique-privée co-fondée par le ministère de l'Éducation nationale, la région Île-de-France, l'Université CY Cergy Paris Université et le château de Versailles, le Campus intervient sur 5 filières : métiers d'art, gastronomie, patrimoine bâti, horticulture et paysage, tourisme culturel.

Le Campus vise à favoriser l'insertion professionnelle des apprenants en développant des formations innovantes, en créant un espace de mutualisation et de partage entre entreprises, artisans et acteurs de la formation, afin de faire rayonner ces métiers et parcours d'avenir.

Son projet de développement s'inscrit dans le cadre du CPER 2021-2027 et est soutenu par la Région Île-de-France, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le ministère de la Culture.

www.campusversailles.fr

Contacts Presse :

Mathilde Quintela : mathilde.quintela@campusversailles.fr

Marine Magder : 06 62 09 97 04 – marine@magder.net